

Charles Akande, rédacteur

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Éditorial : Une nouvelle dynamique fragile

C'est animés par le sentiment qu'ils avaient de nouveau le vent dans les voiles que les négociateurs ont clos la semaine dernière l'ultime réunion du Conseil général de l'OMC avant le traditionnel congé d'août. On dit que cette nouvelle énergie émane des récentes activités du G-5 (Brésil, Chine, UE, Inde et États-Unis), au cours desquelles chacun des membres a pris à tour de rôle les rênes pour diriger des pourparlers en petits groupes sur les questions en suspens restantes. Des observateurs commerciaux optimistes prévoient que ce nouveau processus permettra de réaliser des progrès avant que les dirigeants du G-20 se réunissent à Séoul à la mi-novembre. Cependant, si le passé est prémonitoire, les chances que les pourparlers atteignent leur vitesse de croisière avant le premier trimestre de 2011 sont minces.

Conseil général

Le 27 juillet, les membres de l'OMC se sont réunis dans le cadre d'une réunion officieuse du Comité de négociations commerciales (CNC), convoquée par le directeur général, M. Pascal Lamy, pour débattre des progrès enregistrés jusqu'à présent dans le cadre des négociations et de la façon dont M. Lamy projette de structurer les prochaines étapes des pourparlers. M. Lamy a fait rapport de ses activités des quelques derniers mois, notamment de sa participation à la Conférence du G-20 à Toronto, où il a lancé aux dirigeants le message qu'un accord sur le commerce mondial créera des emplois sans grever davantage les budgets nationaux et que la conclusion du Programme de Doha pour le développement (PDD) doit faire partie intégrante de la stratégie coordonnée qu'adoptera le G-20 pour aller de l'avant.

Cependant, pour ce faire, M. Lamy reconnaît que certaines exigences préalables, qui ont empêché les pourparlers de progresser jusqu'à présent, devront être réglées d'abord. C'est le cas des États-Unis, qui ont demandé, dans le cadre des pourparlers sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA), que les économies émergentes, notamment le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud, leur accordent un accès aux marchés supplémentaire.

Les États-Unis ont demandé aux économies émergentes de se montrer à la hauteur de l'importance qu'elles ont prise sur la scène économique mondiale et d'accepter de participer aux pourparlers sectoriels (machines, produits électroniques, etc.), mais les quatre économies émergentes ont refusé jusqu'à présent, faisant valoir que leur participation devrait demeurer volontaire conformément à la déclaration de Hong Kong de 2005.

M. Lamy a déclaré à l'ensemble des membres que selon lui, il est salutaire de prendre en compte la réalité à laquelle nous sommes confrontés — à savoir que les avis restent partagés au sujet de ce que devraient être le bon niveau d'ambition et le bon équilibre des contributions apportées par les membres. Mais c'est ce que l'on entend effectivement par « ambition » qui a causé problème, selon l'ambassadeur sortant de l'Inde auprès de l'OMC, M. Ujal Singh Bathia. L'ambition, a-t-il dit, est la raison-même pour laquelle nous sommes actuellement dans l'impasse, car elle alimente la « schizophrénie » que, selon ce que l'on a constaté, les membres nourrissent au sujet de cette question. M. Bathia propose que les États-Unis énoncent clairement ce qu'ils souhaitent vraiment et ce que les économies émergentes pourraient faire pour répondre à cette demande. L'amélioration de l'accès aux marchés peut être réalisée grâce à l'établissement de règles fermes dans les services ou à la facilitation des échanges, a déclaré l'envoyé commercial de l'Inde, laissant entendre que les membres doivent porter leur regard au-delà de la simple notion de réductions tarifaires.

Le Brésil et l'UE ont abondé dans le sens des observations de M. Bathia, l'UE exhortant les membres à prendre appui sur l'élan des semaines passées, ce qui signifie également qu'ils doivent essayer de réaliser des progrès dans des secteurs autres que l'agriculture et l'AMNA, notamment l'antidumping, les ADPIC, les services etc. afin d'avoir en main toutes les cartes dont ils ont besoin pour mener des négociations horizontales.

Note aux lecteurs

Ceci est le dernier numéro de Genève en bref à paraître avant le congé d'été. La parution reprendra au début septembre.

Nouvelle dynamique

Le directeur général, M. Pascal Lamy, a entre-temps applaudi la dynamique que les membres viennent de trouver. Il a déclaré qu'après que « l'approche cocktail » eut été approuvée à la fin de la réunion consacrée au bilan de mars, « nous commençons à voir les premiers signes d'une nouvelle dynamique » qui se dégage des pourparlers que tiennent les membres au sujet de différents sujets dans différentes configurations. Il faisait apparemment référence à l'engagement du G-5 d'assumer chacun à tour de rôle la responsabilité de diriger des pourparlers en petits groupes sur divers sujets de Doha.

M. Lamy a appelé les négociateurs « à en tirer parti en élargissant les discussions en petits groupes à tous les domaines », mais il est resté réaliste au sujet de la fragilité de ce nouvel élan. Il a déclaré aux membres qu'il est manifestement trop tôt pour dire si cette nouvelle dynamique est fermement enracinée et peut s'étendre à toutes les questions du programme de négociation, qui sont encore à la traîne sur le plan de la maturité. Il a reconnu qu'il est peut-être trop tôt, comme l'a souligné le Brésil, pour voir de quelle façon les membres peuvent s'engager à consentir des compromis horizontaux dans différents secteurs. Quoi qu'il en soit, M. Lamy croit que si le processus est à la hauteur de ses débuts prometteurs, les membres devront être prêts, lorsque le moment sera venu, à commencer de mettre à l'essai des scénarios « hypothétiques ».

La stratégie pour les prochaines étapes demeure la même, c'est-à-dire qu'on donnera aux membres la latitude et le temps de réduire leurs différences au sujet des questions en suspens restantes grâce à l'approche cocktail, en espérant que l'on pourra enregistrer des progrès vers la mi-octobre, moment auquel M. Lamy projette « d'évaluer » les progrès réalisés afin de se préparer aux pourparlers des dirigeants lors du second Sommet du G-20 qui se tiendra à Séoul les 11 et 12 novembre.

Cela signifie que les membres devront accélérer la cadence pendant l'automne en se plongeant plus profondément et plus largement dans leurs pourparlers, qu'il s'agisse de l'agriculture ou de l'AMNA, a-t-il lancé en guise de mise en garde.

Le programme d'automne

Le président des négociations sur l'agriculture, M. David Walker, a envoyé un message par télécopieur aux délégués pour les inviter à une réunion ouverte informelle pendant la semaine du 27 septembre. L'objet de cette réunion, a-t-il dit, consiste à poursuivre le travail sur les modèles, en prenant le relais des pourparlers de juillet. La réunion fournira également l'occasion de poursuivre les pourparlers sur les questions de données. Comme d'habitude, le président prévoit également mener ses consultations sur des questions « entre crochets ou autrement annotées » dans le texte sur le projet de modalité, mais il en fera part aux délégations en temps et lieu. En outre, il tiendra plusieurs « séances en confessionnal » sur d'éventuelles ambiguïtés techniques figurant dans le projet de modalité.

Prochains événements

- Forum public de l'OMC, 15-17 septembre 2010
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 16-17 septembre, 18-19 novembre 2010
- Semaine de l'AMNA, 20 septembre 2010
- Consultation sur l'agriculture, semaine du 17 septembre 2010
- Conseil général, 6-7 octobre, 14-15 décembre 2010
- Sommet du G-20, 11-12 novembre 2010, Séoul
- Forum mondial de l'OCDE sur l'agriculture, 29-30 novembre 2010, Paris

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com/index_f.html

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-9254

